

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 10 M 2017 / 2018
AUXONNE

FICHE ENGAGEMENT ECOLE DE TIR

PISTOLET

CARABINE

Club :

N° Asso :

Ligue :

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

NOMS	N° Licence	Nom-Prénom	Fille ou Garçon
Tireur BENJAMIN			
Tireur POUSSIN			
Tireur MINIME			

CAPITAINE DE L'ÉQUIPE (NON TIREUR DE L'ÉQUIPE)

NOM/PRÉNOM :

Tel :

E-m@il :

NIVEAU DE DIPLÔME :

COUPON À RENVOYER AVANT LE 5 MARS 2018

Date et signature :

Extrait Règles CDFC EdT (1.1. & 1.2.) :

L'équipe doit être encadrée par un Capitaine qui ne doit pas être un membre de l'équipe, il est chargé entre autres d'assurer la gestion administrative de celle-ci, d'en communiquer sa composition définitive au plus tard la veille du match et enfin, d'assurer le « coaching » de l'équipe lors des tirs.

La composition de l'équipe peut, en cas de force majeure, être exceptionnellement modifiée avant le début du Match de Qualification. Elle ne peut plus l'être entre le Match de Qualification et la Phase Finale.